

Compte-rendu

Deb'Ataya 24

La Plate-forme des acteurs non étatiques

09/11/2018



Début de la réunion : 9h30

Ordre du jour :

1. Présentation de l'organisation
2. Structuration de la plateforme
3. Les activités de l'organisation
4. Discussion

1. Présentation de la Plate-forme des acteurs non-étatiques



La Plate-forme des Acteurs Non Etatique du Sénégal regroupe les acteurs majeurs de trois sous familles : **organisations du secteur privé**, **syndicats** et **société civile**. Elle est reconnue depuis 2004 par l'Ordonnateur national et la Délégation de la Commission européenne au Sénégal comme l'interlocuteur privilégié dans le cadre du dialogue tripartite sur les stratégies de coopération de l'Union européenne. Cela s'inscrivait dans une démarche de renforcer les pouvoirs des acteurs non étatiques sénégalaise conformément à l'accord de Cotonou. La plateforme est présente dans les 14 régions du Sénégal avec des points focaux dans les 45 départements.

La PFONGUE ainsi que d'autres faitières comme le CONGAD sont membres fondateurs de la PF-ANE.

Au court des années la plateforme a élargi son d'interventions notamment sur des axes clés de renforcement de la citoyenneté. Elle a cherché à se repositionner pour ne pas être considéré comme une plateforme de l'UE mais plutôt un organe qui fédère les différents acteurs non étatiques sénégalais. Avec une position d'équilibriste entres différents acteurs.

La PF-ANE c'est :

- **Un espace d'échange, de concertation quadripartite et de médiation entre :**
 - Acteurs non étatiques (société civile, syndicats et organisations patronales),
 - Etat (autorités publiques centrales et autorités déconcentrées),
 - Collectivités locales (régions, communes, communautés rurales),
 - Partenaires au développement (organismes bilatéraux et multilatéraux d'appui au développement) ;
- **un ensemble de services de renforcement de capacités et de solidarité en direction des acteurs non étatiques ;**
 - Animation de l'observatoire des ANE pour la lutte contre la corruption
 - Les foires des expériences des ANE
 - Publication d'études et travaux
 - L'interpellation citoyenne de l'action publique
- **un cadre de solidarité agissante et d'entente au sein de chaque famille d'acteurs et entre familles d'acteurs pour promouvoir le développement humain durable.**

2. Structuration de la PF-ANE

La plateforme a une présidence tournante avec un conseil d'administration de 21 membres. Ce dernier est composé de :

- Quatre représentants des organisations du secteur privés ;
- Quatre représentants des organisations syndicales
- Huit représentants des organisations de la société civile sous toutes ces formes
- Cinq représentants des antennes régionaux

Cette représentativité est réussie grâce aux travaux de base et à la forte représentativité de l'organisation sur différentes échelle locale ; départementale et nationale. Aujourd'hui elle regroupe une soixantaine de faitière. Un bureau qui est élu par le conseil d'administration.

A côté du bureau, un secrétariat exécutif est mis en place pour la gestion des dossiers courants. Le/la Secrétaire Exécutif.ive propose au CA et met en place une administration composée de personnels professionnels recrutés en fonction de leurs compétences, des besoins et des moyens de la Plate-forme.

3. Les activités de l'organisation

Les activités de l'organisation tournent essentiellement sur des actions de citoyenneté et de renforcement des acquis démocratiques.

Les universités des ANE

L'Université des ANE est un cadre d'échanges, de partage, de réflexion, de dialogue et de mise en perspective des pratiques entre les différents ANE d'une part et des politiques publiques portées par l'Etat, les collectivités locales et les partenaires au développement, d'autre part. Elle va surtout contribuer à consolider et à capitaliser les acquis des interventions des acteurs non étatiques nées de réponses diversifiées et adaptées à la demande des communautés pour plus de qualité dans les conditions de vie des populations et en

conséquence à renforcer « la participation et le dialogue citoyen », un des piliers des politiques et stratégies de développement¹

La première Université des ANE s'est tenue en 2009 et a porté sur les citoyens aux services de la bonne gouvernance. Cette première édition a regroupé différents acteurs issus de toutes les composantes. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui au Programme Nationale de Bonne Gouvernance en partenariat avec l'Etat du Sénégal et la Délégation de commission.

A l'issu du travail de la PF-ANE et en lien avec le programme de bonne gouvernance, le Ministère de la Bonne Gouvernance a vu le jour.

La deuxième Université des acteurs non étatiques, organisée en mars 2013, a porté sur le thème « Participation des acteurs non étatiques dans les politiques publiques : faire-valoir ou nouveau paradigme ? ».

Par-delà la participation qui constitue le thème général, l'occasion a aussi été donnée aux différentes parties prenantes, de réfléchir entre autres, sur des thèmes d'actualité, tels que les droits humains, l'environnement, l'eau, l'assainissement, culture et communication, migrations, gouvernance économique, gouvernance locale, etc., afin de dégager des recommandations permettant d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, de même que le partenariat.

A l'issu de cette université, l'Etat a introduit le principe de la participation citoyenne dans le fonctionnement des collectivités territoriales. S'ajoutant ainsi au premier principe de libre administration des collectivités.

La troisième université, en 2016, avait pour thème : « Le plan Senegal Emergent avec et par les citoyens ». La participation citoyenne qui constitue la pierre angulaire de l'Université, est aussi un mécanisme donné aux différentes parties prenantes, de réfléchir entre autres, sur des thèmes d'actualité, tels que le dividende démographique, les projets phares et les réformes du PSE, la gouvernance économique, la gouvernance locale, etc., afin de dégager des recommandations permettant d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, notamment le Plan Sénégal Emergent.

Ainsi, se fondant sur ces principes, cette 3^{ème} Université a contribué à faire l'état des lieux des politiques nationales et des stratégies locales dans les différents axes stratégiques et du plan d'actions prioritaire du PSE.

L'évaluation citoyenne portée par la PF-ANE a démontré des chiffres de réalisation totalement différents de ceux présenté par l'Etat. Le constat posé par la PF-ANE était que le PSE n'était que très peu déployé, notamment dans les zones rurales.² Or, la méthodologie mise en place pour la réalisation de l'enquête ayant été réalisé conjointement avec les ministères de tutelles, l'Etat n'a pas pu rejeter les résultats.

¹ Cette documentation provient du document d'orientation de la première université des ANE ;

http://www.pplateforme-ane.sn/IMG/pdf/document_d_orientation_de_la_1e_re_universite_des_acteurs_non_e_tatiques.pdf

² Une différence de près de 50% de réalisation... Expliqué notamment par l'accès aux infrastructures créées. Il ne s'agit pas de créer un poste de santé mais bien de le faire fonctionner.

Cette évaluation s'est faite en parfaite collaboration avec l'Etat notamment le ministère en charge du PSE afin que les résultats puissent être considérés comme une référence au niveau de l'Etat.

Désormais, dans le cadre du PSE 2, l'évaluation est comprise comme un axe stratégique. Des évaluations citoyennes sont désormais réalisées avec les indicateurs de la PF-ANE.

Cependant, ce 4^{ème} axe du PSE est, au même titre que les autres, à financer. Les acteurs de la société civile seraient bien avisés de calquer leurs programmes citoyens sur la mise en œuvre de l'évaluation.

Renforcement de capacités des OSC et de l'action citoyenne



Lors du 9^{ème} FED la PF-ANE avait milité pour que les subventions ne soient pas octroyées aux organisations internationales mais bien aux organisations sénégalaises. La PFONGUE avait à l'époque soutenue l'initiative. Cela constituait une première au Sénégal où 50 OSC sénégalaises avaient alors pu, pour la première fois, être porteuse de projet et non plus partenaire.

La PF-ANE était alors en charge du renforcement de capacité des organisations financées. Plus de 750 acteurs avaient pu bénéficier de l'appui de la Plateforme³.

La plateforme organise également des ateliers d'échanges sur les participations publiques aux niveaux national et local. Ces ateliers ont pour objet de renforcer les compétences du citoyen sur les politiques publiques et l'implication qu'ils peuvent y avoir.

La PF-ANE produit également des documents de réflexion et d'analyse sur des thématiques qui interpellent les différents acteurs qui la constitue. Elle est notamment très active dans la promotion du contrôle citoyen des élections. En ce sens, elle déploie plusieurs observateurs lors des élections pour observation de bureau de vote.

En 2012, elle met notamment en place une fédération d'organisation de contrôle des élections avec plus de 200 observateurs rassemblant quelques 5000 acteurs.

Ces multiples actions pour une plus grande transparence dans les échéances électorales ont permis de bénéficier d'un financement de l'USAID. Ce projet dénommé « SunuElection » a pour objectifs d'aller vers des échéances électorales libres et transparentes avec l'implication de tous les acteurs de la vie politique sénégalaise.

Il s'agira alors pour la PFANE et ses partenaires d'organiser quelques 1154 forums de concertation citoyenne.

4. Discussion

A la lumière des différentes présentations les participants sont intervenus en donnant leur appréciation de l'intervention de la plateforme mais également de soulever des questions.

La question de la collaboration avec les autres faitières (CONGAD, PFONGUE) a fait l'objet de longs échanges ou les questions ont été soulevées sur le manque d'harmonisation dans leurs

³ Soit l'équivalent du projet JOKKALE porté par la PFONGUE aujourd'hui.

interventions. Les représentants ont voulu rassurer en évoquant les spécificités de chaque faitière avec des interventions différentes.

La PF-ANE a rassuré en soulignant l'entente existant entre elles. Ils ont également souligné que la valeur ajoutée de la PF-ANE était surtout son impact sur les politiques publiques qui est visible dans toute leurs interventions mais également la mise en valeur de l'expertise de ses membres que cela soit à un niveau local ou national.

C'est dans ce cadre que la PF-ANE a dégagé comme perspective d'associer la PFONGUE sur leur projet d'évaluation de la phase 2du PSE qu'il projette de mener de concert avec l'Etat et les PTF.

Fin de la réunion à 13h 15

Liste des participants

Nom et Prénom	Structure	Numéro	Mail
Ibrahima Badji	APRAO	77 272 61 69	apraoartisan@yahoo.fr
Maimouna Dieng	PF-ANE	77 647 31 40	contact@plateforme-ane.sn
Malick Diop	PF-ANE	77 645 82 79	contact@plateforme-ane.sn
Marine PROTTE-RIEG	APAF SN	77 471 40 89	protterieg.m@gmail.com
Papa Amet Keita	Urbasen	77 505 19 93	keita@urbasn.org
Mokhtar Seck	Plan International	76 639 01 03	makhtar.seck@planinternational.org
Emilie Barrau	GRET	77 099 84 77	barrau@gret.org
Fanny Ott	OXFAM	78 142 51 3	fanny.bordanierott@oxfam.org
Camille Cheval	ACTED	77 097 14 32	camille.cheval@acted.org
Fatoumata Diallo	PFONGUE		communication@pfongue.org
Jonathan Azevedo	PFONGUE	77 488 27 21	jonathan.azevedo@pfongue.org